

ANTICIPATION ET GESTION DE L'EMPLOI ET DES COMPETENCES (AGEC)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025/2026

Positionné sur un créneau unique au sein des Masters en Ressources Humaines du fait de sa thématique et de sa pluridisciplinarité, le Master AGEC prépare ses étudiants aux fonctions transversales de spécialiste de l'emploi et des ressources humaines, capable aussi bien de gérer l'emploi et les compétences dans les entreprises que d'accompagner les carrières et les transitions sur le marché du travail.

Ces fonctions requièrent des compétences multiples, que le suivi de la formation en alternance contribue à faire acquérir et mettre en pratique :

- + être capable de faire le lien entre mutations économiques, mutations du travail et mutations de l'emploi ;
- + pouvoir adopter une approche transdisciplinaire des dossiers (management, droit, économie) ;
- + savoir travailler dans une logique de projet et/ou de mission ;
- + être en capacité d'accompagner les salariés dans leur parcours et les managers dans leurs décisions ;
- + pouvoir traiter les questions de RH, d'emploi et de formation dans leur dimension collective autant qu'individuelle.

La formation comprend des cours magistraux (relevant de la gestion, du droit et de l'économie) ainsi que des travaux tutorés, souvent en projets de groupe. Des journées thématiques (20 sur l'année) sont organisées sous forme d'atelier, avec interventions de professionnels et exercices divers des étudiants - présentation de cas d'entreprise, exposés de cadrage, jeux de rôle etc.

Les étudiants doivent aussi au cours de leur formation faire une période d'observation d'une semaine dans un organisme d'insertion ou du service public de l'emploi, élaborer et participer à différents projets, et rédiger un mémoire de fin d'études.

Le Master AGEC accueille des étudiants en alternance (contrats d'apprentissage, ou contrats de professionnalisation), ou en formation initiale (avec stage en entreprise obligatoire).

COURS DU PREMIER SEMESTRE

DROIT DE L'EMPLOI

Bérénice BAUDUIN

Maître de conférences en Droit privé, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Ce cours doit permettre aux étudiants de mieux appréhender les principales applications pratiques du droit de l'emploi en entreprise : formation de la relation de travail (quels types d'emploi : CDD, intérim, mise à disposition, travail indépendant), gestion de l'emploi salarié (clauses sensibles du contrat de travail, exercice du pouvoir disciplinaire, temps de travail, mobilité), et pluralité des modes de rupture du CDI (licenciement pour motif personnel, licenciement pour motif économique, rupture conventionnelle, ruptures « contentieuses »).

Volume horaire annuel : 24 heures de formation. - Type : Cours magistral en présentiel *par* enseignant universitaire.

Prérequis : Connaissances juridiques en droit du travail, lecture et analyse de documents juridiques.

Modalités de contrôle de connaissances : Contrôle continu & examen partiel.

ÉCONOMIE DE L'EMPLOI ET DES RESSOURCES HUMAINES

Jérôme GAUTIE

Directeur du Master 2 AGECE,

Professeur des Universités en Sciences économiques, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Ancien président du Conseil Scientifique de Pôle Emploi, membre du Conseil Scientifique de France Travail.

Ancien directeur de l'Institut des Sciences Sociales du Travail de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Ce cours mobilise de façon non technique les outils de l'économie pour rendre compte des politiques de ressources humaines des entreprises et des comportements des salariés. Il met l'accent sur l'articulation entre théorie et empirie, avec de nombreuses applications.

Les thématiques plus particulièrement abordées sont les pratiques de recrutement, les problèmes de discrimination (à l'embauche ou salariale), ainsi que les questions d'équité salariale.

Volume horaire annuel : 18 heures de formation. - Type : Cours magistral en présentiel *par* enseignant universitaire.

Prérequis : Connaissances en économie du travail, lecture et analyse de documents économiques.

Modalités de contrôle de connaissances : Contrôle continu & examen partiel.

MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Valérie NEVEU

Maître de conférences en Sciences de gestion, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Ancienne directrice du Master 2 AGECE.

L'objectif des séances est d'étudier la relation d'emploi à travers le rôle de la fonction RH dans les organisations, publiques et privées : principaux domaines d'intervention, acteurs concernés (DRH, managers), évolution des responsabilités de la fonction, outils mobilisés (limites et conditions d'utilisation de ces outils), etc. Cette démarche repose sur l'analyse contradictoire des pratiques contemporaines de management de leurs salariés par les organisations. En prenant appui sur le champ du comportement organisationnel, les attitudes et les comportements des salariés envers leur organisation sont également étudiés.

Volume horaire annuel : 18 heures de formation. - Type : Cours magistral en présentiel *par* enseignante universitaire.

Prérequis : Connaissances en gestion des ressources humaines, lecture et analyse de documents liés à la fonction RH.

Modalités de contrôle de connaissances : Contrôle continu & mini-mémoire sur la thématique du cours.

ACCOMPAGNEMENT ET INTERMÉDIATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Anne FRETTEL

Maître de conférences en Sciences économiques, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

Ancienne responsable adjointe du Pôle évaluation du Plan d'Investissement Compétences (PIC) au Ministère du Travail

Ce cours est centré sur les dispositifs publics pour l'emploi et s'intéresse plus particulièrement aux stratégies et pratiques d'accompagnement des demandeurs d'emplois par les intermédiaires du marché du travail (Service Public de l'Emploi et intermédiaires privés). Sont analysés les objectifs et instruments de ces politiques d'accompagnement, en France et en Europe ; leurs effets sur les bénéficiaires ; et la façon dont elles s'articulent aux pratiques de recrutement des entreprises.

Volume horaire annuel : 18 heures de formation. - Type : Cours magistral en présentiel *par* enseignante universitaire.

Prérequis : Connaissances en économie du travail, lecture et analyse de documents en politiques de l'emploi.

Modalités de contrôle de connaissances : Contrôle continu & examen partiel.

MODÉLISATION DE DONNÉES ET OUTILS QUANTITATIFS

Coralie PEREZ

Ingénieure de recherche en Socio-économie du travail et de l'emploi, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Centre d'Économie de la Sorbonne (UMR 8174).

& Jérôme GAUTIER

Directeur du Master AGECE.

L'objectif de ce cours est de préparer à une mobilisation adéquate et argumentée des données chiffrées dans le champ de l'emploi et des ressources humaines, à partir de sources statistiques nationales (administratives ou d'enquêtes), ou de données d'entreprise (notamment la Base de données économiques, sociales et environnementales - BDES). Que ce soit pour l'élaboration d'une intervention orale ou la rédaction d'une note écrite, il s'agit de trouver l'information pertinente, de la sélectionner et de l'interpréter.

Sont présentés les principales sources de données et leurs différents modes d'utilisation. L'accent est mis sur les aspects méthodologiques nécessaires à la bonne interprétation des données chiffrées et le maniement d'outils quantitatifs simples. Les thèmes étudiés sont notamment le chômage, les salaires, et les conditions de travail.

Volume horaire annuel : 24 heures de formation.

Type : Cours magistral en présentiel *par* enseignants universitaires & professionnels.

Prérequis : Connaissances en économie du travail et GRH, lecture et analyse de documents en statistiques de l'emploi.

Modalités de contrôle de connaissances : Contrôle continu & examen partiel.

COURS DU SECOND SEMESTRE

GESTION ANTICIPÉE DE L'EMPLOI ET DES COMPÉTENCES

Nawal MRANI ALAOUI

Directrice des Ressources Humaines, Ubisoft France.

L'objectif de ce cours est de présenter les fondements et outils de la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC) en entreprise. Le cours s'appuie sur l'expérience de nombreuses entreprises, et resitue la GPEC dans le cadre plus global des politiques de formation et de ressources humaines de ces dernières, en adoptant une optique stratégique.

Volume horaire annuel : 24 heures de formation. Type : Cours magistral en présentiel *par* enseignant professionnel.

Prérequis : Connaissances en gestion des ressources humaines, lecture et analyse de documents liés à la fonction RH.

Modalités de contrôle de connaissances : Contrôle continu.

NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

Bruno CARAUD

*Ancien coordinateur de la surveillance du marché des machines de la Direction Générale du Travail (DGT), Ministère du Travail.
Ancien DRH NIJI*

& Christian METTOT

Ancien DRH de l'Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA).

Ancien DGA - DRH & Dialogue social chez Radio France.

L'objet de ce cours est de préparer les étudiants à la pratique du dialogue social, en resituant la négociation collective dans son contexte économique, politique, sociologique et juridique, et en abordant la mise en œuvre de la négociation collective au quotidien.

Le cours s'organise en deux temps.

- + Une première partie présente le cadre de la négociation collective :
 - + elle part d'un rappel historique sur la structuration progressive du dialogue social depuis plus de deux siècles, jusqu'à la situation actuelle et le rôle des différents acteurs ;
 - + en différenciant notamment les différents modes de paritarisme (« paritarisme de gestion », et « paritarisme de négociation ») ;
 - + et en présentant les modifications du système français résultant des lois récentes portant sur le dialogue social et la négociation collective.
- + La deuxième partie se focalise sur les modalités concrètes de négociation dans l'entreprise, à partir notamment d'études de cas, dont certaines en entreprise, avec rencontre des acteurs impliqués.

Volume horaire annuel : 24 heures de formation. - Type : Cours magistral en présentiel *par* enseignants professionnels.

Prérequis : Connaissances socle en GRH et Droit du travail, lecture et analyse de documents juridiques et sociaux.

Modalités de contrôle de connaissances : Contrôle continu.

POLITIQUES DE FORMATION ET CONDUITE DU CHANGEMENT

Morad BEN MEZIAN

Adjoint à la cheffe du département Stratégie à la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP)

& Christian METTOT

Ancien DRH de l'Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA).

Ancien DGA - DRH & Dialogue social chez Radio France.

Ce cours s'organise en deux parties.

- + La première porte sur les acteurs et les institutions de la formation professionnelle en France. Sera présentée de façon synthétique l'histoire de la Formation Professionnelle Continue (FPC) jusqu'aux réformes les plus récentes, ainsi que ses fondements actuels. Les aspects législatifs, réglementaires, organisationnels et financiers seront resitués dans la logique d'ensemble des politiques publiques de formation professionnelle dont on explicitera les objectifs stratégiques et comment ces derniers appellent de nouvelles pratiques de formation de la part des entreprises
- + La seconde partie a pour objectif de situer la politique de formation en entreprise au niveau des enjeux stratégiques de l'organisation et d'identifier les leviers de définition et de déploiement de la politique de formation dans l'accompagnement du changement en s'appuyant sur des cas pratiques. Il s'agit de mettre en perspective les différents objectifs de la politique de formation de l'organisation, d'Identifier les composants de la construction d'une politique de formation et enfin de mettre en place un processus d'évaluation de la politique de formation *versus* une évaluation de l'action de formation.

Volume horaire annuel : 24 heures de formation. - Type : Cours magistral en présentiel *par* enseignants professionnels.

Prérequis : Connaissances en GRH, lecture et analyse de documents RH et juridiques.

Modalités de contrôle de connaissances : Contrôle continu.

ANGLAIS DES RESSOURCES HUMAINES

Mary-Ann LEONARD

Ancienne Gérante de la société Arcadia-Editions.

Ce cours vise à développer la capacité des étudiants à s'exprimer en anglais sur des thématiques liées aux ressources humaines (organisation du travail en mutation, conflits sociaux, discrimination etc.) et à les familiariser avec le vocabulaire spécifique de ce domaine. Les supports utilisés sont variés (articles de presse, extraits de rapports, documents sonores). Des exercices pratiques sont également organisés afin de préparer les étudiants à faire face à des situations concrètes (négociations, simulation d'un entretien d'embauche etc.).

Volume horaire annuel : 24 heures de formation. - Type : Cours magistral en salle *par* enseignante professionnelle.

Prérequis : Connaissances en anglais universitaire, compréhension et expression conversationnelle.

Modalités de contrôle de connaissances : Contrôle continu.

TRAVAUX DIRIGÉS, ACCOMPAGNEMENT TUTORÉ, PÉRIODES D'OBSERVATION ET AUTRES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

ATELIERS

Les ateliers se déroulent sur une journée entière. Ils sont animés par des enseignants, et accueillent des intervenants professionnels. Chaque séance traite d'une thématique particulière en complément et illustration de thèmes abordés dans les cours, comme :

- + Les politiques d'entreprise de promotion l'égalité professionnelle hommes-femmes ;
- + L'évaluation des salariés ;
- + L'orientation et l'accompagnement des parcours professionnels ;
- + etc.

Les étudiants sont mobilisés en travaux de groupe, pour élaborer un exposé de synthèse introduisant la thématique. Un/e étudiant/e présente un cas d'entreprise illustrant la thématique. Un professionnel du monde de l'entreprise est aussi convié pour mettre en regard de l'apport des étudiants sa propre expérience sur la thématique traitée. Enfin, un/e étudiant/e est chargé/e de rédiger un compte-rendu de l'ensemble de l'atelier pour en tirer les principaux enseignements.

Volume horaire : 120 heures. - Type : Exposés & cas pratiques *par* enseignants & intervenants professionnels.

Prérequis : Ensemble des éléments théoriques et pratiques acquis dans les cours et séminaires.

Modalités de contrôle de connaissances : Contrôle continu par rendu de travaux individuels et collectifs.

MÉTHODOLOGIE & ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Délila ALLAM

Maître de conférences en Sciences économiques,

Ancienne vice-présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Nawal MRANI ALAOUI

Directrice des Ressources Humaines, Mars France.

Mathilde MENANTEAU

Chargée d'études statistiques au sein du Ministère de la Justice (DACG)

& Jérôme GAUTIE

Directeur du Master AGECE.

Cet enseignement s'organise en quatre modules. Le premier, animé par Mathilde MENANTEAU, est un atelier consacré à l'usage expert du logiciel Excel.

Le deuxième, animé, par Jérôme GAUTIE, porte sur la méthodologie du travail personnel des étudiants (préparation du rapport de la période d'immersion dans le Service Public de l'Emploi - voir plus bas -, des mini-mémoires thématiques, du mémoire de fin d'études, des différents exercices dans le cadre des ateliers.

Le troisième module, animé par Delila ALLAM, a pour objectif de mettre en œuvre des savoirs et savoirs-faire acquis dans le cadre de la formation universitaire afin de développer des savoir-être et des savoirs-faire à visée professionnelle. Les apprentissages reposent sur plusieurs types d'exercice, toujours collectifs, afin de développer d'abord les compétences à travailler en équipe, indispensables dans le monde professionnel. Ils s'appuient également sur une pédagogie inversée, sans transmission de savoirs académiques au sens strict, déjà réalisée dans d'autres cours ou séminaires, mais en mobilisant les capacités à organiser et structurer ces savoirs dans le cadre d'exercices surtout oraux mais aussi écrits.

La réalisation de ces ateliers de pratiques professionnelles exige notamment une coordination par écrit entre les groupes. De plus, ils donneront lieu pour chaque groupe, à la rédaction de comptes-rendus d'activité, d'animation de réunion ou de synthèses courtes, sur des points d'actualité présentés, sur des thématiques économiques contemporaines proposées en début de séminaire. Il s'agira notamment d'identifier et de réfléchir aux nouveaux enjeux et mutations économiques en cours en lien avec l'anticipation de la gestion des emplois et compétences dans le contexte post- crise sanitaire.

Le quatrième module, animé par Nawal MRANI ALAOUI, prépare les étudiants à leur entrée sur le marché du travail par des exercices collectifs et un travail de coaching personnalisé (simulations d'entretiens, travail de groupes).

Volume horaire annuel : 56 heures. - Type : Exposés & cas pratiques *par* enseignants & intervenants professionnels.

Prérequis : Ensemble des éléments théoriques et pratiques acquis dans les cours et séminaires.

Modalités de contrôle de connaissances : Contrôle continu par rendu de travaux individuels et collectifs.

TRAVAIL TUTORÉ, ACCOMPAGNEMENT DES MÉMOIRES ET DE LA SOUTENANCE

Les étudiants, dans le cadre des différents séminaires, doivent préparer un ensemble d'exercices, individuels ou collectifs (exposés thématiques, cas d'entreprise, traitements de données).

Ils/elle doivent aussi rédiger :

- + Des mini-mémoires dans le cadre de certains cours ;
- + Un rapport d'observation (cf. plus bas)
- + Un mémoire de fin d'études, à partir d'un sujet qu'ils/elles ont choisi et qu'ils/elles doivent traiter à partir d'apports de savoirs acquis dans le cadre du Master et en mobilisant leur propre expérience professionnelle.)

Pour ce faire, un certain nombre d'heures sont consacrées à du travail personnel tutoré. Chaque étudiant est notamment encadré pour son mémoire de fin d'étude par un membre de l'équipe pédagogique du Master, qui l'accompagne pour le choix et le traitement du sujet, et la préparation de la soutenance du mémoire (une heure de présentation et de discussion avec un jury composé du tuteur pédagogique et du tuteur d'entreprise). Dans le cadre des périodes de travail tutoré, les étudiant/es peuvent être amenés à faire un ou des séjours d'études organisé(s) autour de la visite d'entreprises et/ou d'organismes intervenant dans le domaine de la formation et de l'accompagnement des transitions professionnelles.

Volume horaire annuel : 123 heures. - Type : Travail en autonomie tutoré en présentiel ou distanciel.

PÉRIODE D'IMMERSION DANS UN SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

Les étudiants doivent accomplir une période d'immersion d'une semaine dans un organisme d'insertion ou du Service public de l'emploi.

L'objectif est double : d'une part découvrir le métier d'accompagnement professionnel, et plus largement le rôle des intermédiaires sur le marché du travail ; d'autre part étudier une organisation, ses objectifs, ses contraintes et ses modalités de fonctionnement. Cette observation donne lieu à la rédaction d'un rapport.

Volume horaire annuel : 35 heures - 05 jours ouvrables.

Type : Immersion *par* intégration au sein d'un organisme du SPE.

Prérequis : Ensemble des éléments théoriques et pratiques. Cours magistraux de la formation & connaissances acquises.

Modalités de contrôle de connaissances : Rapport d'observation.

MAQUETTE DE LA FORMATION DU MASTER 2 PROFESSIONNEL AGECE 2025/2026

INTITULÉ DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS (UE)	Nombre d'heures
SEMESTRE 1	
Unité d'Enseignement n°1	
Droit de l'emploi	24
Économie de l'emploi et des ressources humaines	18
Management des ressources humaines	18
Accompagnement et intermédiation sur le marché du travail	18
Modélisations de données et outils quantitatifs	24
Unité d'Enseignement n°2	
Ateliers	60
Période d'immersion dans le Service Public de l'Emploi (1 semaine)	35
Méthodologie et accompagnement professionnel	28
Travail tutoré (préparation des examens, exposés, rapports et mini-mémoires)	61
SEMESTRE 2	
Unité d'Enseignement n°1	
Gestion anticipée de l'emploi et des compétences	24
Négociation collective	24
Politiques de formation et de qualification	24
Anglais des ressources humaines	24
Unité d'Enseignement n°2	
Ateliers	60
Méthodologie et accompagnement professionnel	28
Travail tutoré (dont préparation du mémoire de fin d'études et de la soutenance)	62
TOTAL HEURES DE FORMATION (hors examens)	532
EXAMENS ET AUTRES	
Examens du premier semestre	14
Examens du second semestre (y.c. soutenance mémoire fin d'études)	07
TOTAL HEURES DE FORMATION (y compris examens)	553
AUTRES PÉRIODES HORS ENTREPRISE	
<i>Journées de révision d'examen à poser pour les apprentis (5 jours maximum)</i>	35